

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 28 Mai à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Gaëlle LE BOUHART, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Régis KERDELHUE, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

M. Franck DUVAL à M. Christian GUEGUEN
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Lucien MONNERIE
Mme Sonia CAROFF à Mme Anne-Marie GARANGE
Mme Mégane PROUTEAU à M. Hugues DEVAUX-MARKOV
Mme Anne Maud GOUJON à M. Bernard BASTIER

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	21 Mai 2021
Date de l'affichage	21 Mai 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

2021 56 2021 : reconduction du marché de producteurs à Guidel Plages – convention de partenariat avec le réseau Bienvenue à la Ferme

Rapporteur : J. Daniel

Suite au succès rencontré lors des deux premières éditions du marché de producteurs organisé à Guidel Plages, il est proposé de reconduire cette opération pour la saison estivale 2021.

Pour la prochaine édition, les premiers contacts permettent d'annoncer que 18 producteurs locaux, engagés dans des productions bio et dans des démarches de distribution en circuits courts, participeront à ce marché qui se déroulera les mercredis soir de 17 à 21 heures du 30 juin au 1^{er} septembre, au cœur de station à Guidel Plages.

Comme l'an passé, l'opération est organisée en partenariat avec le réseau « Bienvenue à la Ferme » qui garantit les situations administratives et la qualité sanitaire des productions proposées à la vente.

Les conditions financières sont les suivantes :

- Pour la ville, 3 journées d'appui à la mise en place et au suivi seront facturées par la Chambre Régionale d'agriculture de Bretagne à la ville au tarif 670,00 € HT par jour soit au total 2 412,00 € TTC
- Pour Bienvenue à la ferme Bretagne, la facturation par la ville des droits pour 172,50 € par marché, soit au total 1725,00 €

Pour le bon déroulement de cette opération populaire, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer une nouvelle convention de partenariat entre la ville et le réseau « Bienvenue à la Ferme ».

Le projet de convention de partenariat est joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 19 mai 2021,

AUTORISE le maire à signer la convention de partenariat entre la ville et le réseau « Bienvenue à la Ferme » pour la saison estivale 2021. A inscrire au budget 2021 : 2412,00 € en dépense et 1725,00 € en recette.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Guidel, le 31 Mai 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

